



Cher(e) ami(e),

La Société Française de Dermatologie travaille conjointement avec divers groupes et sociétés thématiques pour mettre au point des fiches d'information aux patients.

Vous trouverez dans ce premier envoi, que nous avons le plaisir de vous faire parvenir, les fiches élaborées avec la Société Française de Photodermatologie.

Vous pouvez les photocopier à loisir ou les télécharger sur le site de la Société Française de Dermatologie ([www.sfdermato.net](http://www.sfdermato.net)) au format PDF.

Nous espérons ainsi vous rendre service dans l'accomplissement de cette tâche importante et délicate qu'est l'information de nos malades.

Bien amicalement.

M. LE MAITRE  
Président de la SFD

J.M. BONNETBLANC  
Vice-Président de la SFD

## CONSEILS POUR UNE BONNE PRATIQUE DE LA PUVATHERAPIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes atteint d'une dermatose pour laquelle votre médecin vous a prescrit une PUVAthérapie.

La PUVAthérapie consiste en l'irradiation du corps par les rayons Ultra-Violet A (U.V.A.) après la prise d'un médicament photo-sensibilisant (de la famille des psoralènes).

- Un bilan cutané est indispensable avant de débiter le traitement.
- Un examen ophtalmologique et un bilan sanguin pourront être demandés en fonction de votre état de santé.
- La cure complète comprend au maximum 30 séances, au rythme de plusieurs séances par semaine (habituellement 3 séances espacées de 48 heures) délivrant des doses d'UVA progressivement croissantes. Quand les plaques de la dermatose auront disparues, la fréquence pourra éventuellement être réduite à 1 ou 2 séances par semaine avant l'arrêt de la cure.

## CE QU'IL FAUT FAIRE

Avant la séance :

- Prendre deux heures avant la séance les comprimés prescrits (la dose est fonction de votre poids), si possible avec un yaourt ou un verre de lait.
- Ne sortir, dès la prise du médicament, qu'en portant des lunettes de soleil et des vêtements couvrants.
- Ne pas appliquer de produits (médicaments locaux ou cosmétiques) sur les plaques de la dermatose, ni sur le reste de la peau.
- Ne pas boire d'alcool.
- Etre à l'heure au rendez-vous.
- Signaler au médecin :
  - La prise de tout nouveau médicament ;
  - La survenue d'un érythème (coup de soleil) ou de prurit (démangeaisons) après la séance précédente.

Pendant la séance :

- Porter impérativement des lunettes-coques opaques Ecran Rouge ou Noir.
- Protéger la région génitale par un vêtement approprié (type string).
- Rester au milieu de la cabine.

Après la séance :

- Ne sortir, pendant les 6 heures suivantes, qu'en portant des lunettes de soleil et des vêtements couvrants.
- Ne pas s'exposer aux rayons ultra-violets naturels (bains de soleil) ou artificiels (lampes de bronzage à visée esthétique) car le surdosage en rayons U.V. entraînerait une brûlure cutanée.

Pendant la durée de la cure :

- Signaler au médecin :
  - La prise de tout nouveau médicament ;
  - La survenue de toute manifestation cutanée ou générale.
- En cas de sécheresse cutanée, utiliser :
  - Une émulsion corporelle hydratante le soir,
  - Un pain surgras pour la toilette.

## CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Le jour de la séance :

- Utiliser des produits parfumés (savons, eaux de Cologne, parfums, déodorants) avant la séance, sous peine de risquer des taches cutanées pigmentées.
- Oublier la prise des comprimés deux heures avant la séance.
- Omettre de protéger les yeux par les lunettes spéciales pendant la séance.

Pendant la durée de la cure :

- Sauter des séances ou interrompre brutalement le traitement car la PUVAthérapie ne pourra pas être efficace. Si vous êtes obligé d'annuler une séance, veuillez prévenir le secrétariat médical.
- Se décourager car l'efficacité de la PUVAthérapie peut être longue à se manifester, l'amélioration étant nette habituellement entre la 10<sup>ème</sup> et la 20<sup>ème</sup> séance.

Le médecin est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

## FICHE D'INFORMATION SUR LA PUVATHERAPIE

Document établi en Septembre 2000, validé par la Société Française de Photodermatologie

- La PUVAthérapie est un traitement consistant en l'irradiation du corps par des rayons Ultra-Violet A (UVA) après la prise d'un médicament photosensibilisant (de la famille des psoralènes).

La PUVAthérapie est utilisée depuis plus de vingt ans avec succès dans le traitement de nombreuses dermatoses (notamment le psoriasis).

Elle est prise en charge par la Sécurité Sociale après acceptation de la demande d'entente préalable (cerfa n° 60-3584), établie par le dermatologue et adressée immédiatement par l'assuré au médecin-conseil de sa caisse d'assurance-maladie.

### CONTRAINTES

- Un examen cutané est indispensable avant de débiter la PUVAthérapie.
- Un examen ophtalmologique et un bilan sanguin pourront être demandés en fonction de votre état de santé.
- Le rythme de séances est habituellement de plusieurs séances par semaine (habituellement 3 séances espacées de 48 heures) pour une série totale d'environ 30 séances, délivrant des doses d'UVA progressivement croissantes.
- Il est impératif pendant toute la cure de PUVAthérapie :
  - de respecter un délai de 2 heures entre la prise des comprimés prescrits (Méladine®) et les séances d'irradiation ;
  - d'être à l'heure aux rendez-vous ;
  - pendant les 8 heures suivant la prise du médicament, de porter des lunettes de soleil (filtrant les UVB et les UVA), de ne pas s'exposer au soleil naturel ni aux rayons ultra-violet artificiels (lampes de bronzage à visée esthétique) ;
  - pendant les séances, de porter les lunettes-coques opaques Ecran Rouge ou Noir et de protéger la région génitale par un vêtement approprié (type string) ;
  - de signaler au médecin la prise de tout nouveau médicament, la survenue de toute manifestation cutanée ou générale.

## RISQUES A COURT TERME

- Intolérance digestive (nausées) aux comprimés prescrits.
- Erythème (brûlure cutanée à type de coup de soleil) : rarement du à un surdosage accidentel, il est le plus souvent lié à des paramètres individuels ou à la prise concomitante d'un médicament photosensibilisant (non déclaré au médecin).
- Sécheresse cutanée, nécessitant l'application d'une émulsion corporelle hydratante le soir.
- Prurit (démangeaisons).
- Douleurs cutanées.
- Hypertrichose modérée (augmentation de la pilosité), disparaissant à l'arrêt du traitement.
- Induction d'une dermatose photo-déclenchée : lucite (allergie solaire), poussée d'herpès récurrent (bouton de fièvre).
- La PUVAthérapie est contre-indiquée chez la femme enceinte, cependant une contraception n'est pas nécessaire avant la mise en route du traitement. En cas de survenue d'une grossesse, l'arrêt de la PUVAthérapie est nécessaire.

## RISQUES A LONG TERME

- Risque oculaire (cataracte), prévenu par de strictes mesures de protection oculaire : port de lunettes de soleil le jour des séances, port de lunettes-coques opaques pendant les séances.
- Risque de cancers cutanés : comme pour les expositions solaires, ce risque est cumulatif et augmente en fonction du nombre total de séances après plusieurs cures de PUVAthérapie.
- . La PUVAthérapie est contre-indiquée en cas d'antécédents personnels de cancer cutané, d'expositions antérieures aux rayons X, de la présence de lésions pré-cancéreuses cutanées.
- . Le risque de développer un cancer cutané augmente quand la dose cumulée totale est supérieure à 1500 J/cm<sub>2</sub> d'UVA, quand le nombre de séances est supérieur à 150-200 séances reçues au cours de toute une vie.
- . La communication au médecin de toute photothérapie antérieure ou de l'usage des lampes de bronzage à visée esthétique est indispensable.

Ces risques peuvent être réduits au minimum

- Par une sélection stricte des patients pouvant bénéficier d'une PUVAthérapie,
  - Par le respect impératif des conseils de photoprotection.

Le médecin est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

## FICHE D'INFORMATION SUR L'EXPLORATION PHOTODERMATOLOGIQUE

Document établi en Mars 2001, validé par la Société Française de Photodermatologie

- L'exploration photodermatologique est un examen complémentaire important quand on soupçonne une photodermatose devant une éruption localisée ou prédominante sur les zones cutanées découvertes, nettement rythmée par les expositions solaires.
- L'exploration photodermatologique se déroulera sur plusieurs jours consécutifs et pourra comporter plusieurs types de tests :

- La détermination de votre sensibilité cutanée au soleil par exposition aux rayons ultraviolets à l'aide d'un simulateur solaire (reproduisant l'exposition naturelle du soleil) et/ou d'une source spéciale délivrant des UVA. Cette exposition provoque des petits coups de soleil transitoires sur des zones limitées de la peau. Votre sensibilité au soleil sera mesurée par le « coup de soleil minimum » déclenché par ces lumières artificielles ;
- L'irradiation plusieurs jours de suite sur une zone cutanée de 10 cm<sup>2</sup> (par une dose de lumière équivalente à 2 – 3 « coups de soleil minimum » à chaque fois). La lecture se fera le dernier jour. Chez les sujets à peau foncée, une pigmentation résiduelle transitoire peut persister durant quelques semaines ;
- L'irradiation plusieurs jours de suite du corps entier ou du décolleté par des UVA émis par une source spéciale ou une cabine de photothérapie. La lecture se fera le dernier jour ;
- Des photopatchtests cutanés : application sur le dos pendant 24 à 48 heures de différentes substances réputées pour entraîner des réactions au soleil (batterie standard mise au point par la Société Française de PhotoDermatologie), de différentes matières premières ou produits finis susceptibles d'être en contact avec la peau et de déclencher une réaction lors d'une exposition au soleil (filtres solaires, ingrédients, produits cosmétiques,...). Ces substances sont gardées sous occlusion pendant 24 à 48 heures puis seront exposées aux ultra-violets. La lecture se fera le dernier jour ;
- Des phototests UVB et/ou UVA après réintroduction par voie orale d'un médicament suspect de photosensibilisation.
- Ces tests seront prescrits par le médecin consultant et effectués sous sa responsabilité, avec l'aide éventuelle d'un (e) infirmier (e). Un compte-rendu sera adressé à votre médecin et éventuellement à vous-même à la fin de l'exploration.

Le médecin est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

## PRECAUTIONS A PRENDRE

### AVANT LES TESTS

- Ne pas prendre de médicament anti-allergique.
- Dès le premier jour des tests, apporter tous les médicaments, pommades et cosmétiques antérieurement utilisés. Dans le doute, apporter le maximum de produits, la sélection sera faite par le médecin.

### PENDANT LES TESTS

- Ne pas prendre de douche ni de bain.
- Ne pas pratiquer d'activité physique importante (sport) en raison de la transpiration (risque de décollement des tests).
- Ne pas porter de vêtement neuf ou fragile qui pourrait être taché lors des tests (utilisation du feutre pour repérer l'emplacement des tests).
- Ne pas s'exposer au soleil. En cas de réintroduction d'un médicament, éviter toute exposition solaire, (y compris le visage), pendant quelques jours.

### APRES LES TESTS

- Les tests, surtout s'ils sont positifs, entraînent des démangeaisons localisées qui peuvent être calmées par des dermocorticoïdes.